

AVS/AI et assurance-maladies : votre questions - nos réponses

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **21 (1975)**

Heft 10

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AVS/AI et assurance-maladies

Vos questions – nos réponses

Un salarié, devenu indépendant, demande s'il est obligé de déclarer la totalité de son revenu à l'AVS, vu que cette dernière est facultative?

Cette question doit trouver une réponse affirmative. Les personnes

assurées facultativement sont soumises, dès leur adhésion, aux mêmes règles que les assurés obligatoires. Les cotisations sont dues sur *la totalité* du revenu du travail, frais généraux professionnels déduits, qu'il soit salarié ou

indépendant. *Tous* les assurés facultatifs acquittent les cotisations sur la totalité de leur revenu au taux prévu dans l'assurance obligatoire pour les personnes ayant une activité indépendante (sous réserve du taux dégressif de la cotisation là où le revenu annuel est inférieur à 20 000 francs suisses, 7,3% pour l'AVS et 1% pour l'AI).

Événements suisses

Rétrospective

12 avril

Barbara, Karin, Daniela, Adrian et Beat, tels sont les prénoms des quintuplés mis au monde à la Maternité de Berne par une femme de Brienz. Il s'agit du deuxième événement de ce genre en Suisse.

16 avril

En Gruyère, une avalanche tue deux soldats neuchâtelois.

Un Suisse de 24 ans, pesant plus de 170 kilos, bat le record mondial de perte de poids à bicyclette, en maigrissant de 6,260 kg en une heure sur le vélodrome olympique de Mexico.

19 avril

Dans le cadre de la 59^e Foire suisse d'échantillons, la 5^e Expo-

sition internationale des inventeurs décerne son premier prix aux deux inventeurs suisses d'un système permettant uniquement aux sourds et à ceux qui sont sourds et aveugles d'utiliser le téléphone.

24 avril

Le Ministère français de la santé remet à Paris le Prix Galien, décerné chaque année depuis 1970 en France à un médicament qui représente un progrès médical important et se distingue par une efficacité thérapeutique particulière, à deux médicaments produits par Roche, à Bâle, pour le traitement de la maladie de Parkinson.

Dans le Jura, à Moutier, un affrontement de près de six heures entre forces de l'ordre et auto-

mistes blesse une soixantaine de personnes et provoque pour plusieurs centaines de milliers de francs de dégâts.

1^{er} mai

Dans une lettre ouverte au chef du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, 305 membres de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich réclament l'arrêt immédiat de la construction des centrales nucléaires en Suisse et une nouvelle orientation de la politique énergétique suisse.

6 mai

Tirant les conclusions de la situation conjoncturelle, le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale d'adopter trois arrêtés conte-

Michel Moos, le nouveau champion, accompagné de Roland Collombin (Photo Pascal Thurre).



La tradition à la Landsgemeinde d'Obwald est respectée (Keystone).

